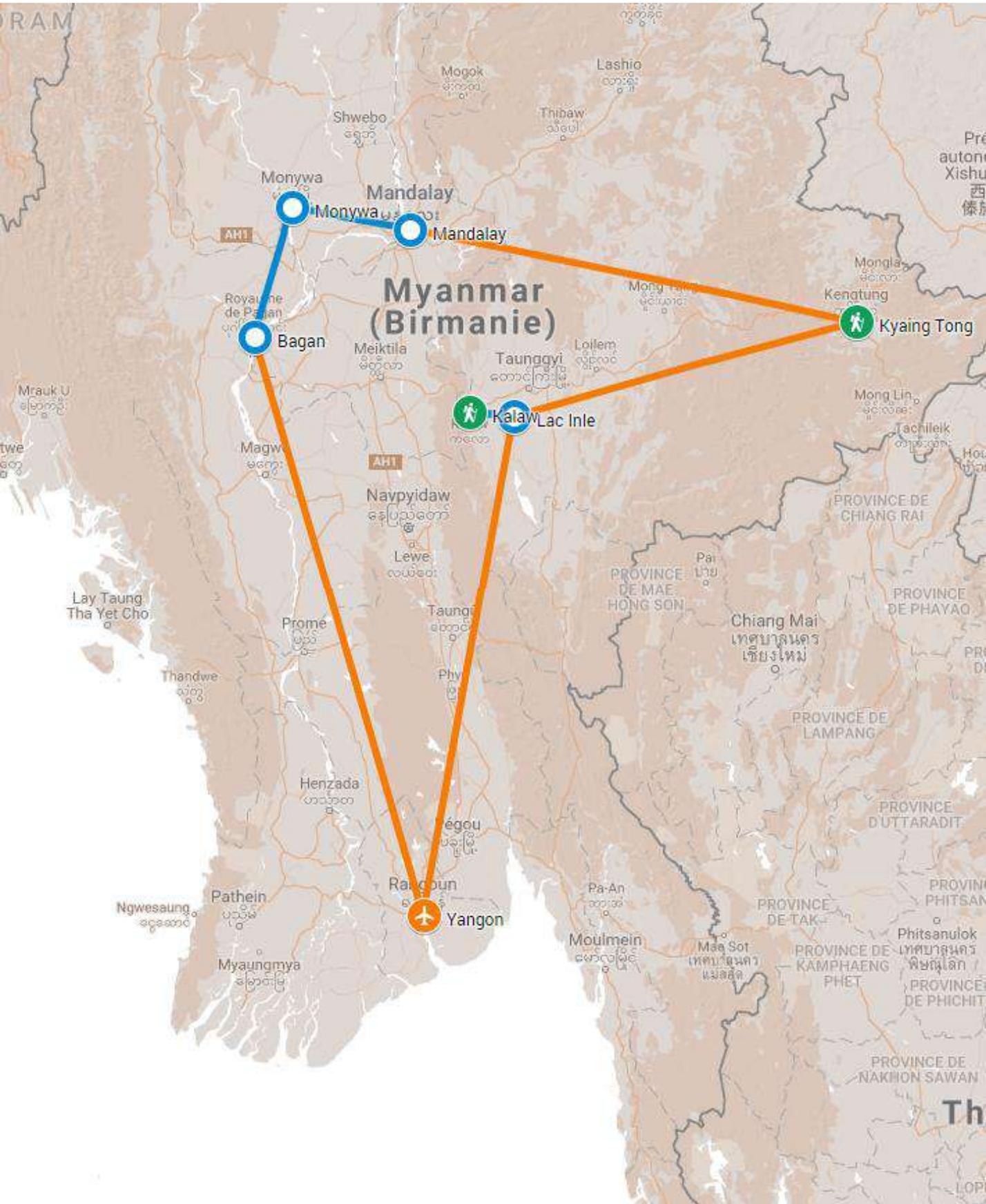


Circuit Trek Birmanie 18 jours



# CARTE DE VOTRE ITINÉRAIRE



## JOUR 1 - PARIS – YANGON

Envol à destination de Yangon.  
Dîner et nuit à bord.

## JOUR 2 - YANGON

Arrivée à **YANGON**.

Accueil par notre correspondant et transfert à l'hôtel.

**Visite de la ville. Ancienne capitale** au charme désuet du XIXe siècle, **YANGON** est un mélange de **somptueuses pagodes birmanes** et **d'architecture victorienne**, dans un écrin de verdure. Ce « grand village », se caractérise par de larges avenues bordées d'acacias, de magnifiques flamboyants et de bougainvilliers qui dissimulent de grandes villas. Visite de la **pagode KYAUKHTATGYI** qui abrite un **grand BOUDDHA couché de 70 mètres de long**, dont les pieds portent de façon très lisible, les **108 marques sacrées** qui le distingue du commun des mortels. En fin d'après-midi, visite de la **pagode SHWEDAGON** célèbre pour son **stupa couvert d'or de près de 100 mètres de hauteur** qui abriterait **8 cheveux de BOUDDHA**. Cette pagode est une véritable ville dans la ville où une foule de fidèles se presse toute la journée pour prier et apporter des offrandes. Cet endroit est magique au coucher du soleil.

Déjeuner et dîner libres.

Nuit à l'hôtel.

## JOUR 3 – YANGON

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Visite du **musée national** dont les collections, réparties sur cinq étages, constituent une bonne introduction culturelle et historique à tout voyage en BIRMANIE. Visite du **marché de BOGYOKE** connu sous le nom **SCOTT MARKET**. Ses **2 000 boutiques** offrent le plus grand choix **d'artisanat** et d'objets typiquement birmans de tout le pays : **tissus, pierres précieuses** (jade, rubis et saphirs), **vannerie** et bambous tressés, **laques, marionnettes, antiquités** etc. **Temps libre pour le shopping**. Poursuite des visites avec la **pagode SULE**. Depuis des siècles elle est le siège de **nombreuses activités religieuses et sociales**. **Promenade sur la jetée NANTHIDA** pour apprécier la vie quotidienne sur la **rivière de YANGON** et l'activité de son port. **Découverte des quartiers coloniaux en voiture** et **promenade** dans le quartier animé de **CHINATOWN**.

Déjeuner et dîner libres.

Nuit à l'hôtel.

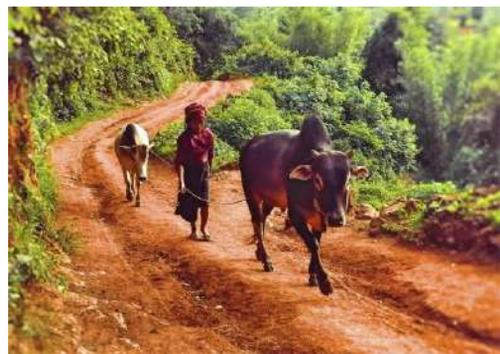
## JOUR 4 – YANGON - HEHO - KALAW (4H DE MARCHE)

Petit-déjeuner à l'hôtel.

**Transfert à l'aéroport et envol à destination d'HEHO.**

**Journée de trekking** à travers les collines, les villages et les plantations de **l'Etat SHAN**. **Déjeuner pique-nique dans un village**. Départ pour environ **4 heures de marche** et arrivée au beau **monastère en bois de HTEE DEIN** en fin de journée.

Installation, dîner et **nuit au monastère** : hébergement de confort simple et collectif, **hommes et femmes sont séparés**. Couchage fourni.



## JOUR 5 - KALAW - INDEIN - LAC INLE (6H DE MARCHÉ)

Petit-déjeuner au monastère.

**Poursuite de la randonnée vers le lac INLE.**

**Déjeuner pique-nique dans un village.**

Dans l'après-midi, arrivée à **INDEIN**. Découverte du **magnifique complexe d'ALAUNG SITTHOU** et de ces vieux stupas enfouis dans la végétation. Vue panoramique sur le lac depuis le **monastère de INDEIN**.

Transfert à la **jetée de NYAUNG SHWE** et **embarquement à bord d'une pirogue traditionnelle motorisée** pour rejoindre le **lac INLE**.

Dîner libre.

Installation et nuit à l'hôtel.



## JOUR 6 – LAC INLE

Petit-déjeuner à l'hôtel.

**Journée d'excursion en pirogue traditionnelle motorisée** à la découverte des principales curiosités du **lac INLE**.

Vous découvrirez ainsi le style unique des pêcheurs **d'INLE** qui rament debout en enroulant une jambe autour d'une pagaie tout en tenant leur piège à poisson en vannerie. **Visite du monastère de NGA PHE** qui abrite une superbe **collection de statues de bouddhas Shans** et de la **pagode PHAUNG DAW OO**, le **principal sanctuaire du lac**. En chemin, arrêt pour observer les pêcheurs ainsi que les barques récoltant les algues du fond du lac qui serviront de base pour **les jardins flottants**.

Dans l'après-midi, possibilité de visiter un **atelier de tissage de soie** dans le **village D'INPAWKHONE**, d'une **fabrique traditionnelle de «cheeroots»**, le cigare birman, et d'un **atelier de dinandiers** (travail de l'argent repoussé) et d'un **fabriquant de pirogues à NAMPAN**.

Retour à l'hôtel en fin de journée.

Déjeuner et dîner libres.

Nuit à l'hôtel.



## JOUR 7 – LAC INLE - HEHO – KYAING TONG

Petit-déjeuner à l'hôtel.

**Transfert à l'aéroport et envol à destination de Kyaing Tong** (lundi, mercredi ou samedi), capitale birmane du **Triangle d'or**.

Arrivée à **Kyaing Tong** et accueil par notre correspondant.

La ville, souvent comparée à **CHIANG MAI**, est un ensemble de **trésors d'architecture traditionnelle** avec son style de maisons anciennes et la conception compliquée de leur balcon en bois, très caractéristique de **l'architecture shan**.

Tour de **Kyaing Tong** avec la **pagode MAHA MYAT MUNI**, la plus importante de la ville et le **Wat Zom Kham**. Possibilité d'une vue panoramique sur la ville depuis la **colline du LONE TREE** (arbre solitaire).

Déjeuner et dîner libres.

Installation et nuit à l'hôtel.



## JOUR 8 – KYAING TONG - PIN TAUKE – KYAING TONG (3H DE MARCHE)

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Le matin, **visite du marché de Kyaing Tong**, intéressant point de rencontre des nombreuses minorités de la région.

**Journée d'excursion** à la découverte d'une des **nombreuses minorités ethniques** aux alentours de **Kyaing tong**. Après 1h de route, arrivée au **village de PIN TAUKE**, où vous commencerez une marche d'environ 1 heure pour rejoindre le **village de HWE LON** de la minorité **Akha**.

Les **Akhas** que l'on trouve aussi en THAÏLANDE, en CHINE et au LAOS sont connus pour la coiffe en médailles d'argent des femmes.

**Déjeuner pique-nique en cours de route.**

Continuation vers un village de la **minorité Ann** (45 minutes). Les **Ann** sont reconnaissables avec leurs habits noirs et leurs dents noires !

Retour au point de départ puis visite du **village WAN KAN**, connu pour la **fermentation de l'alcool de riz** et retour vers **Kyaing Tong** en voiture.

Dîner libre.

Nuit à l'hôtel.

## JOUR 9 – KYAING TONG - HOKYIN – KYAING TONG (2 À 3H DE MARCHE)

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Votre journée commencera tôt avec une excursion jusqu'à la **pagode d'or de JIELE**, le bâtiment bouddhiste principal dans ce quartier, qui a été détruit et reconstruit à plusieurs occasions.

La récente reconstruction est la plus fidèle au style original du bâtiment. Il est de forme birmane typique (et de cette partie du Sud-Est de l'ASIE), avec une **pagode centrale de 40 mètres de haut** et 16 autres petites pagodes autour.

**Visite des villages alentours**, peuplés en majorité par des habitants de la minorité **Dai** (au nombre de 1,2 million environ, la plupart vivent dans la région du **XISHUANGBANNA**, près des frontières de BIRMANIE et du LAOS).

Le **Dai** fait partie de la famille linguistique du **Thaï**. Cette ethnie pratique le même type de bouddhisme que leurs cousins thaïs et célèbrent, tout comme eux, **la fête de l'eau** (parmi bien d'autres).

## JOUR 10 – KYAING TONG - MANDALAY

Petit-déjeuner à l'hôtel.

A 45 minutes de route de **Kyaing Tong**, se trouve **WAN PAUK**, **village de la tribu Palaung**, vêtue de rouge et **KAUNG MA**, un **village de la tribu Wa**.

Retour à **Kyaing Tong**.

**Transfert à l'aéroport et envol à destination de MANDALAY.**

Arrivée à **MANDALAY** et accueil par notre correspondant.

Transfert et installation à l'hôtel.

Déjeuner et dîner libres.

Nuit à l'hôtel.



## JOUR 11 – MANDALAY - MINGUN - MANDALAY

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Transfert à la jetée sur **les rives de L'IRRAWADDY** et **embarquement à bord d'un bateau local** pour une matinée **d'excursion vers MINGUN**, ancienne cité des environs de **MANDALAY**. Visite de la **pagode de MINGUN** dont la construction fut entreprise par le **Roi BODAWPAYA** au début du XIXe siècle et qui **aurait dû être la plus vaste du monde**. La mort du souverain, en 1819, puis le séisme de 1838 stoppèrent net ce projet grandiose. Un autre arrêt est prévu à la **cloche de MINGUN** (90 tonnes, 4 mètres de haut et 5 mètres de diamètre).

Retour à **MANDALAY en bateau** (45 minutes). Visite de la **pagode MAHAMUNI**, son **pittoresque bazar** et son magnifique **BOUDDHA recouvert de 9 tonnes d'or**. Non loin de **MAHAMUNI**, visite **d'ateliers d'artisans** : sculpture sur bois et de marbre, batteurs d'or et ateliers de tapisseries birmanes.

Dans l'après-midi, visite du **monastère SHWENANDAW**, célèbre pour la finesse de ses **sculptures sur bois** et de la **pagode KUTHAWDAW** avec sa gigantesque **bibliothèque de pierre** (739 stèles). Vous apprécierez le coucher de soleil depuis la **colline de MANDALAY** qui offre un magnifique point de vue sur la ville et l'enceinte du **Palais royal**.

Déjeuner et dîner libres.

Nuit à l'hôtel.

## JOUR 12 – MANDALAY - AMARAPURA - AVA - SAGAING

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Avant le **départ pour AMARAPURA**, arrêt pour observer l'activité matinale sur les **rives de L'IRRAWADDY** qui reste une artère principale de circulation pour les personnes et les marchandises.

Route vers **AMARAPURA, ancienne capitale royale** (1782-1857) située à 12 km au Sud de **MANDALAY**. Promenade dans le **marché local** avant d'assister au service du **repas quotidien des 1000 moines du monastère de MAHAGANDAYON**, l'un des plus importants du pays. Visite d'un **atelier de tissage de la soie à AMARAPURA**, activité artisanale de la ville. Traversée d'une petite rivière en **ferry local** pour rejoindre **AVA**. C'est **l'ancienne capitale de plusieurs royaumes birmanes** entre le XIIIe et le XVIIIe siècle, connue autrefois sous le nom d'**INWA**. Des petites **calèches** (2 personnes / calèche) vous attendent pour une **découverte originale de ce site** aujourd'hui très pastoral. Visite des **vestiges du Palais royal**, de la **tour de guet** et du très beau **monastère en teck de BAGAYA-OKKYAUNG**.

L'après-midi, **visite de SAGAING, ancienne capitale royale** de 1315 à 1364. La **colline de SAGAING**, devenue un **haut lieu du bouddhisme birman** est parsemée de **monastères, temples et pagodes** au dôme blanc et or, construits au milieu de tamariniers centenaires. Au retour, **promenade sur le pont en teck de U BEIN**, construit en 1782, avec le bois provenant des anciens palais d'**AVA**. La visite du site en fin d'après-midi est particulièrement sympathique au coucher du soleil.

Retour à **MANDALAY**.

Déjeuner et dîner libres.

Nuit à l'hôtel.



## JOUR 13 – MANDALAY - MONYWA

Petit-déjeuner à l'hôtel.

**Départ pour MONYWA** à 3 heures de route environ de **MANDALAY**. Située sur la **rive orientale de la rivière CHINDWIN**, cette ville est la deuxième du **HAUT-MYANMAR**. A 19 km au Sud-Est de **MONYWA**, arrête pour la visite de la **pagode THANBODDAY**, l'une des principales attractions de la région. Par son architecture et son stupa central, ce temple rappelle vaguement le **temple de BOROBUDUR** en INDONÉSIE. Il y aurait **582 363 sculptures** et **815 petits stupas** qui l'entourent. Derrière la pagode se trouve une dizaine de petites **statues de BOUDDHA** qui datent de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

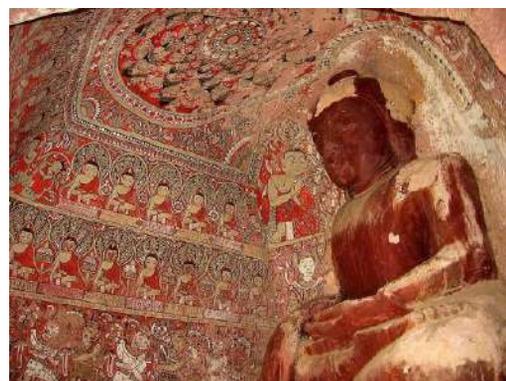
Continuation vers **MONYWA**.

En début d'après-midi, **transfert à la jetée de MONYWA** et traversée de la **rivière CHINDWIN en bateau local** pour rejoindre depuis l'autre rive, en **pick-up** ou jeep locale (véhicules non climatisés - 40 minutes de route), le site peu connu de **PO WIN TAUNG**. Découverte de ce complexe constitué de **centaines de grottes taillées dans le roc** abritant des **milliers de statues de BOUDDHA** et des **fresques murales** considérées parmi les **plus raffinées de toute l'ASIE du Sud-Est**. Si le temps le permet visite de la **colline de SHWEBA** (un **mini-PETRA**) et son complexe de **monastères creusés dans une paroi rocheuse**, à 5 minutes de **PO WIN TAUNG**.

Retour à **MONYWA**.

Déjeuner et dîner libres.

Installation et nuit à l'hôtel.



## JOUR 14 – MONYWA - PAKKOKU - BAGAN

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Départ par la route vers **PAKKOKU** avec un arrêt au **village de MA U**, connu pour ses **fabriques de bâtons d'encens** et un **tresseur de bambou**. À **PAKKOKU**, petite ville paisible et ombragée par des arbres centenaires, visite d'une **fabrique de langues birmanes** et balade à travers le **marché** et dans les ruelles.

Dans l'après-midi, **transfert à la jetée de PAKKOKU**, embarquement à bord d'un **bateau local** pour environ 2 heures de navigation sur l'**IRRAWADDY** à destination de **BAGAN**. Cette **mini-croisière** vous permettra de vous reposer en observant la vie sur le fleuve et ses rives. Arrivée à **BAGAN** en fin de journée et transfert à votre hôtel.

**BAGAN** est sans aucun doute le **site le plus étonnant du MYANMAR**, si ce n'est de toute l'ASIE du Sud-Est. Au bord du **fleuve IRRAWADDY**, rebaptisé désormais **AYERYARWADY**, et sur une superficie de 40 km<sup>2</sup> se dressent des **centaines de temples** (2219 exactement). Cette incroyable concentration de temples fait de **BAGAN le temps fort de votre séjour au MYANMAR** et le coucher de soleil sur le site reste un moment inoubliable.

Déjeuner et dîner libres.

Installation et nuit à l'hôtel.



## JOUR 15 – BAGAN

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Visite de la **pagode SHWEZIGON** et son **magnifique stupa doré**, les **fresques murales du temple WETGYI INN GUBYAUKGYI** puis le **temple de HTILOMINLO** pour ses fins **ornements de stuc**.

Dans l'après-midi, découverte du **temple ANANDA**, bijou de l'architecture birmane et un des endroits majeurs de **pèlerinage pour les birmans**. Transfert au **grand temple de THATBYINYU** (le plus haut de **BAGAN**) où des **calèches** (2 personnes / calèche) vous attendent pour une **promenade parmi les temples**. Cette balade vous permettra d'apprécier la **beauté du site** à la lumière du soleil couchant. Fin de la promenade en calèche devant le **temple de PYA THA GYI** (ou similaire) où vous serez conviés à rejoindre la terrasse du temple pour assister au spectacle du **coucher de soleil sur le site**.

Déjeuner et dîner libres.

Nuit à l'hôtel.

## JOUR 16 – BAGAN - MONT POPA - BAGAN - YANGON

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Visite du **pittoresque marché de NYAUNG U**. Départ ensuite pour le **Vieux BAGAN** avec un arrêt au **monastère en bois de TAUNGBI**. Balade à pied à travers le **village de MYNKABA** un peu plus au Sud. Vous aurez la possibilité d'y visiter un des petits ateliers de laques familiaux où vous découvrirez les techniques ancestrales de fabrication de cette spécialité de **BAGAN**. Arrêt au **temple de MYNKABA-GUBAUKKYI**, avec ses **peintures murales** et **fresques impressionnantes**. Le temple est **l'un des plus anciens temples de BAGAN** datant de 1113. Ensuite, visite du **temple de MANUHA**, autre lieu de pèlerinage birman et, de son voisin, le **temple de NANPAYA**, un des rares temples avec des **sculptures en pierre**.

Dans l'après-midi, arrêt au **stupa de DHAMMAYAZIKA**, la seule à cinq côtés dans le monde bouddhiste. Exploration de l'Est de la plaine et du **village de MINNANTHU**, une des parties les moins visitées de **BAGAN**.

**Découverte des sites** peu visités de **PAYATHONZU** et **NANDAMANNYA**.

**Transfert à l'aéroport et envol à destination de YANGON**.

Arrivée à **YANGON**, transfert et installation à l'hôtel.

Déjeuner et dîner libres.

Nuit à l'hôtel.

## JOUR 17 – YANGON - PARIS

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Transfert à l'aéroport de **YANGON** et envol à destination de Paris.

## JOUR 18 – PARIS

Arrivée à **PARIS**.



## CE PRIX COMPREND :

Les vols réguliers Paris / Yangon / Paris en classe économique.  
Les vols domestiques réguliers Yangon / Heho, Heho / Kyaing Tong, Kyaing Tong / Mandalay et Nyaung U / Yangon.  
Les taxes aéroport.  
Les transferts aéroport / hôtel / aéroport.  
Une voiture climatisée avec chauffeur, avec frais du chauffeur et de la voiture.  
Le guide accompagnateur francophone pendant tout le circuit.  
L'hébergement en hôtels 3\* (normes locales) en chambre double standard (hôtels 4 ou 5\*, nous consulter pour tarif).  
Les petits-déjeuners, deux déjeuners pique-nique à Kalaw et deux déjeuners pique-nique à Kyaing Tong.  
Le trek de 2 jours et une nuit au lac Inle.  
Les entrées sur les sites mentionnés au programme.  
La promenade en calèche à Ava et à Bagan.  
La promenade en bateau sur le lac Inle.

## CE PRIX NE COMPREND PAS :

Les 2 repas principaux : déjeuner et dîner sauf deux déjeuners pique-nique à Kalaw et deux déjeuners pique-nique à Kyaing Tong.  
Les dépenses personnelles, pourboires, boissons...  
Les assurances.  
Les frais de visa.

# QUI SOMMES-NOUS ?



## UNE AGENCE PIONNIÈRE DANS LE VOYAGE SUR MESURE EN ASIE

Autrefois appelée « les Carrefours de l'Inde », l'agence a toujours été composée de passionnés désireux de rendre accessibles des voyages et des destinations de légende.

Elle est rapidement devenue une référence pour les voyageurs aguerris. Sa renommée lui a permis de développer de nouvelles destinations et de s'entourer des meilleurs spécialistes et correspondants en Asie et au Moyen-Orient.

Cette passion mutuelle entre l'équipe du **MONDE DE L'INDE ET DE L'ASIE** et ses partenaires est restée le fer de lance de l'agence jusqu'à aujourd'hui.

Grâce à cette forte volonté de rester une agence totalement indépendante, nos conseillers ont pu s'adapter à chaque demande et à chaque client avec la devise que rien n'est impossible !

Une devise qui, en plus des sites incontournables, nous a emmené très loin, dans des régions encore peu visitées que nous prenons un plaisir immense à proposer aux voyageurs en quête d'arts et d'histoires, d'aventures et surtout d'authenticité.

Nous fêtons cette année nos trente-cinq ans mais notre esprit n'a pas changé : Vous apporter le dépassement que chaque voyageur recherche, vous conseiller l'hôtel de vos rêves dans un marché où l'offre ne cesse de croître, vous guider dans ce qui reste VOTRE VOYAGE, vous assister dans la formule qui vous correspond le mieux, organisée ou libre, vous faire partager une passion qui reste la meilleure garantie d'un voyage réussi.

## NOS CONSEILLERS, NOTRE PLUS GRANDE VALEUR AJOUTÉE :

Notre équipe est composée de grands voyageurs et passionnés de l'Asie qui se rendent régulièrement un peu partout sur le continent pour être à la pointe de l'information ! De la petite échoppe spécialiste des samosas de Benares au luxueux hôtel niché dans la jungle balinaise, chaque conseil peut rendre votre voyage plus beau et plus riche. Nous prenons le temps de vous écouter, de comprendre vos envies et vos rêves et mettons tout en œuvre afin de vous organiser le plus beau des voyages.

## VOYAGEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

- 1) Licence d'agent de voyages et tour opérateur : IM075120263 délivrée par **Atout France**.
- 2) Garantie financière auprès de la Banque Nationale de Paris pour sécuriser vos achats.
- 3) Assurance responsabilité civile professionnelle HISCOX à hauteur de 4 000 000,00 €.
- 4) Assistance 7j/7 dans le pays dans lequel vous séjournerez.

## HORAIRES

Nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 10h00 à 19h00 et le samedi de 11h00 à 17h00.

Vos messages sont consultés 7j/7 sur [contact@mondeasie.com](mailto:contact@mondeasie.com)

Vous pouvez également nous contacter au 01.53.10.31.00



Contactez notre spécialiste de la Birmanie par téléphone au **01 53 10 31 00**  
ou par mail à [contact@mondeasie.com](mailto:contact@mondeasie.com)

# NOS CONDITIONS DE VENTE

**ATTENTION** : pour maintenir les réservations, les compagnies demandent l'émission et le paiement du billet de plus en plus tôt, avec un préavis très court. Il faut savoir que certains billets sont ni modifiables, ni remboursables. Cela vous sera précisé à la réservation.

Dans le cas d'une augmentation des taxes liées au voyage, celle-ci sera appliquée tant que le billet n'est pas soldé et émis.

## 1. Acompte et paiement du solde du voyage

Sauf dispositions contraires des conditions particulières à chaque programme, l'agence perçoit du client, 30 % du prix du voyage à la réservation. La nature du droit conféré au client par ce versement est variable : ainsi, par exemple, l'exécution de certains voyages est soumise à la réunion d'un minimum de participants. Toutes les précisions à ce sujet sont données dans les conditions particulières, au moment de l'inscription et la confirmation du départ intervient au plus tard 21 jours avant le départ. Sauf dispositions contraires des conditions particulières, le paiement du solde du prix doit être effectué 45 jours avant la date du départ. Le client n'ayant pas versé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé son voyage sans qu'il puisse se prévaloir de cette annulation. Pour les commandes intervenant moins de 45 jours avant le départ, le règlement intégral des prestations est requis. Pour toute inscription tardive, l'organisateur se réserve le droit de facturer des frais supplémentaires 50 € par personne.

## 2. Responsabilité de l'agence

Notre agence ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable :

- des retards dans les horaires de départ ou de retour du fait du transporteur aérien et tout autre organisme lié au transport ou pour quelque autre cause tel que gros trafic, sécurité des passagers, problèmes techniques, etc.

- des modifications d'itinéraires ou changement d'aéroport à l'aller comme au retour, quand bien même ils entraîneraient des modifications, annulations ou des dépenses engagées par le client (repas, hôtel, transports etc.).

Ceux-ci ne peuvent entraîner aucune indemnisation à quelque titre que ce soit, notamment du fait de la modification de la durée ou de la suppression pure et simple du programme initialement prévu et des dépenses engagées par le client de ce fait.

En effet, la responsabilité des compagnies aériennes se limite à transporter les passagers de la ville de départ à la ville de destination, sans garantir les horaires, les correspondances, le type d'appareil, l'aéroport de départ ou de retour, ni le transporteur. Les conséquences des accidents ou incidents pouvant survenir à l'occasion de l'exécution du transport aérien, de même que la responsabilité de la compagnie aérienne sont régies par les dispositions de la convention de Varsovie ou les réglementations locales régissant les transports nationaux du pays concerné. L'agence de voyage répond du bon déroulement du voyage sans toutefois qu'elle puisse être tenue pour responsable des cas fortuits, des causes de force majeure ou du fait des mouvements sociaux ou politiques, incidents techniques, accidents, intempéries climatiques et leurs conséquences sur le déroulement du voyage, tant en France que dans le pays visité.

A cet effet, elle et son correspondant local sont habilités et peuvent modifier l'itinéraire à tout moment, sans que cela ouvre droit à indemnité ou remboursement. Néanmoins, même dans ces dernières hypothèses, l'agence s'efforcera de rechercher des solutions propres à surmonter les difficultés apparues.

## 3. Frais de modification et d'annulation

Sauf mention contraire, les vols sont non remboursables en cas d'annulation. Certains, sont modifiables selon les compagnies aériennes. Les frais de modification varient entre 150 et 250 € par billet. Le remboursement des taxes aéroport peut être demandé par courrier (attention, la majorité des compagnies aériennes ne remboursent plus les taxes de sécurité). L'annulation du client est prise en compte à réception d'une lettre recommandée avec AR. (La date de réception détermine la date d'annulation).

Barème des frais d'annulation des prestations terrestres :

- A plus de 45 jours avant le départ, il sera retenu 200 € de frais de dossier par personne
- entre 44 et 36 jours du départ, il sera retenu 25% du montant du voyage
- entre 35 et 21 jours avant le départ, il sera retenu 40 %
- entre 20 et 11 jours avant le départ, il sera retenu 60 %
- entre 10 et 6 jours avant le départ, il sera retenu 75%
- entre 5 et 2 jours avant le départ, il sera retenu 90%.
- à moins de 2 jours, il sera retenu 100% du montant du voyage.

A noter : Selon la nature des prestations et des dates de séjour, certains prestataires nous imposent des conditions particulières d'annulation.

L'organisateur se réserve le droit de facturer en plus les frais de téléphone qu'il aurait eu à engager pour effectuer les réservations. En cas de litige, les compensations se feront sous forme d'avoir, à utiliser sous 1 an, (date de retour du voyage).

Les tarifs sont définis selon un nombre de participant. Toute modification du nombre d'inscrit entraînera un éventuel réajustement des tarifs, à la hausse comme à la baisse.

## 4. Défaut d'enregistrement

L'agence ne peut être tenue responsable du défaut d'enregistrement des clients au lieu de départ du voyage aérien à forfait occasionné par un retard de pré acheminement aérien, ferroviaire ou terrestre non organisé par le prestataire, même si ce retard résulte d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers. Dans cette hypothèse, il sera retenu 100% du montant du voyage. Le prix du voyage et les frais supplémentaires ne peuvent en aucun cas être remboursés lorsque le participant ne se présente pas aux heures et lieux mentionnés dans le carnet de voyages ou encore, si par suite de non présentation des documents de voyage (passeport, visas, etc. ) il se trouve dans l'impossibilité de prendre le départ à la date indiquée. Les frais de délivrance des passeports, visas, et autres documents de passage en douane restent dans tous les cas à la charge du client.

## 5. Modification du forfait du voyage ou du séjour

Les nécessités d'une réalisation correcte des voyages imposent de n'accepter d'inscriptions que pour les formules proposées. Tout changement de jour du départ ou du retour, de durée et de mode de transport (vols réguliers au lieu de vols spéciaux ou inversement seront soumis à des conditions d'acceptation spécifiques). Toute modification d'itinéraire ou de durée de voyage en cours, du fait de la volonté du seul client ne peut en aucun cas occasionner un remboursement des prestations non utilisées.

## 6. Annulation du voyage ou du séjour du fait de l'agence

L'agence s'engage à ne pas annuler un voyage ou un séjour à moins de 21 jours de la date du départ, du fait de l'insuffisance du nombre de participants.

Le client ne pourra prétendre à quelconque indemnité si l'annulation est imposée par des circonstances de force majeure ou pour des raisons tenant à la sécurité du voyageur. En outre, le client ne pourra prétendre à une quelconque indemnité si l'annulation d'un séjour /circuit pour l'insuffisance du nombre de participants intervient à plus de 21 jours du départ. Des conditions particulières des révisions des prix pourront être prévues en conformité avec les dispositions législatives ou réglementaires. Toute modification du nombre de participants entraînera un réajustement du prix du voyage.

## 7. Responsabilité des transporteurs

La responsabilité des compagnies aériennes participantes aux voyages présentés dans cette brochure, ainsi que celles de représentants, agents ou employés de celles-ci est limitée en cas de dommages, plaintes ou réclamations de toute nature au transport aérien des passagers et de leurs bagages exclusivement, comme précisé dans leurs conditions de transport.

## 8. Formalités

L'agence de voyages informe le client des diverses formalités nécessaires à l'exécution du voyage. Leur accomplissement incombe au seul client. Les formalités administratives et sanitaires indiquées pour chaque pays s'adressent uniquement aux personnes de nationalité française. Attention entre la parution de cette brochure et la date de votre départ, certaines modifications sont susceptibles d'intervenir. Pour les circuits, nous pouvons nous charger de l'obtention des visas à condition que les documents nécessaires nous parviennent à la date prévue. L'organisateur ne pourra être tenu responsable d'un passager n'étant pas en mesure de satisfaire aux règlements de police et des douanes de sortie ou d'entrée du territoire ou des pays visités.

## 9. Chambre à partager

Toute personne s'inscrivant seule à un voyage s'engage à payer un supplément chambre individuelle si nous ne trouvons pas un autre participant pour partager une chambre double.

## 10. Assurances

Les assurances rapatriement sanitaire, soins médicaux et rapatriement des bagages ne sont pas comprises dans le prix de nos prestations, elles sont facultatives et peuvent être contractées auprès de Allianz - Immeuble cœur Défense - 82 Esplanade du Général de Gaulle - 92400 Courbevoie ou tout autre organisme de votre choix. Toute application de l'assurance entraîne 35 € de frais de dossier. L'assurance annulation facultative n'est jamais comprise.

## 11. Après-vente

Les clients qui ont des observations à faire sur le déroulement de leur voyage sont priés de les transmettre, dans les 30 jours suivant leur retour, accompagnées des pièces justificatives et des originaux des bons de prestations à l'appui ainsi que la facture de l'agence. Les prix indiqués dans la brochure, sur nos sites internes et dans les devis sont calculés d'après les conditions économiques du moment, et susceptibles d'être actualisés en fonction des fluctuations des tarifs aériens et terrestres, de la parité des monnaies et de la variation des tarifs hôteliers et ce jusqu'au solde de la facture.

Certaines composantes de nos prix sont calculées sur la base du dollar US au cours du jour.